

FONCTIONNEMENT COMPARÉ DE L'IMPARFAIT DE RUPTURE EN FRANÇAIS ET DE L'IMPARFAIT PERFECTIF NON-ITÉRATIF EN BULGARE¹

ZLATKA GUENTCHÉVA
CNRS – LACITO (UMR 7107)

zlatka.guentcheva@gmail.com

Citation: Guentchéva, Zlatka (2023) « Fonctionnement comparé de l'imparfait de rupture en français et de l'imparfait perfectif non-itératif en bulgare », in Francesca Biagini e Olga Inkova (a cura di) *Lingue slave e lingue romanze a confronto: dalla frase al testo*, *mediAzioni* 36: A65-A83, <https://doi.org/10.6092/issn.1974-4382/16307>, ISSN 1974-4382.

Abstract: The aim of this article is to compare the mechanisms underlying the use of the narrative imperfect (called also 'imparfait de rupture') in French and the use of the non-iterative perfective imperfect in Bulgarian. Making use of the general concepts of the theory of the enunciative operations of tense and aspect, it will be argued that the aspectual value of these two uses of the imperfect share similarities which, nevertheless, are realized in very different syntactic and discursive conditions: inserted into clearly identified contexts, these two forms indicate a new situation (a "new state") created by the occurrence of an event.

Keywords: imperfect; aspect; perfective imperfect; interval; borne; new state; French; Bulgarian.

¹ Je tiens à remercier les deux relecteurs anonymes pour la lecture attentive de cet article et tout particulièrement l'un d'entre eux pour sa lecture minutieuse, ses commentaires et ses suggestions très constructives. Je remercie également Petya Assenova pour ses remarques sur une version antérieure de l'article.

Que ce soit en français ou en bulgare, l'imparfait se prête à des multiples emplois parmi lesquels figurent, d'une part, l'imparfait dit de rupture en français illustré par les exemples (1) - (5) :

- (1) Le soir, il fit une tournée dans le village de Bréauté, afin de la dire [son aventure] à tout le monde. Il ne rencontra que des incroyables.
Il en fut malade toute la nuit.
Le lendemain, vers une heure de l'après-midi, M. P., valet de ferme de maître B., [...], **rendait** le portefeuille et son contenu à maître Houlbrèque, de Manerville. Cet homme prétendait avoir en effet trouvé l'objet sur la route ; mais ne sachant pas lire, il l'avait rapporté à la maison et donné à son patron. (Maupassant, *La ficelle*)
- (2) Et il se mit à pleurer de joie.
Huit jours plus tard l'Officiel annonçait que M. Sacrement était nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour services exceptionnels. (Maupassant, *Décoré*)
- (3) C'est ainsi que Frédéric-Guillaume III continua à gouverner en s'appuyant sur la noblesse et la bureaucratie. En 1840, son fils Frédéric-Guillaume IV **accédait** au trône de Prusse. Il fit de Berlin un centre musical international et nomma Mendelssohn directeur du Conservatoire de cette ville. (cité par Molendijk 1990 : 216)
- (4) Durant la période du moyen-néerlandais, l'influence du français ne fit que croître. En Brabant, cependant, le français était moins répandu. Mais il fit d'énormes progrès quand Brabant passa sous l'influence des ducs de Bourgogne. En 1429, Philippe Le Bon **s'installait** à Bruxelles : le français fut dès lors la langue de cour, où vécurent des chroniqueurs comme... (cité par Molendijk 1990 : 216)
- (5) Le 5 mai 1821, Napoléon **mourrait** à l'âge de 51 ans, loin des siens et de son pays, à Sainte-Hélène, île perdue de l'Atlantique sud où les Britanniques l'ont envoyé en exil après sa dernière défaite, à Waterloo. (Ouest France 05/05/2021)

et, d'autre part, l'emploi de l'imparfait (formellement) perfectif (itératif et non-itératif) en bulgare illustré par les exemples (6) - (9) :

- (6) Двете машини преминаха (AOR. pf) през село и влязоха (AOR. pf) в двора на Вълчана. Тук те щяха да останат (Fut. dans le passé), докато **дойдеше** (IMP. pf) време за вършитба. Разпрегнаха (AOR. pf) воловете, извадиха (AOR. pf) нови зелени брезенти и грижливо покриха (AOR. pf) с тях локомотива и батозата. Вълчан с по-старите селяни влезе (AOR. pf) в къщи... (Й. Йовков, *Жетварят*)
- (7) А после съзна (AOR.pf) равнодушно, че той самият не притежаваше (IMP.impf) никакви спестявания в чужбина, тъй като когато **настъпеше** (IMP.pf) хаосът и "Никотина" **престанеше** (IMP.pf) да съществува, той щеше да остане (Fut. dans le passé) без пет пари; (cité par Деянова 1966)

- (8) Щом **пристигнеше** (IMP.pf) у нас, щеше да ми даде (Fut. dans le passé) писмото
- (9) Когато тая пролет Индже оздравя и тежката рана на гърдите му зарасна, телали завикаха по селата от двете страни на Бакъджиците - който се надява на коня и на ятагана си, да върви при него. Чуха кърджалиите, юрнаха се отвсякъде към Бакъджиците [...]. И който **дойдеше**, най-напред питаше за Индже, него искаше да види. Но около чадъра му бяха се наредили балканджиите на Кара Коля и не пущаха никого. (Й. Йовков, *Индже*)

L'objectif de cet article est de comparer les mécanismes mis en œuvre dans ces emplois très particuliers de l'imparfait dans les deux langues et de montrer, en utilisant explicitement les concepts généraux du dispositif théorique des opérations énonciatives des temps et des aspects qui a été présenté dans plusieurs publications antérieures (Desclés 1980, 1994 ; Desclés et Guentchéva 1990, 1997 ; Guentchéva 1990), que la valeur aspectuelle de l'imparfait de rupture en français est très similaire à celle de l'imparfait perfectif en bulgare qui néanmoins se réalisent dans des conditions syntaxiques et discursives très différentes : insérées dans certains contextes bien identifiés, ces deux formes sont des indicateurs d'une nouvelle situation (d'un "nouvel état") créée par l'occurrence d'un événement.

L'article comportera deux parties. La première abordera l'analyse de l'imparfait de rupture défendue dans différents cadres théoriques : je rappellerai très brièvement d'abord l'approche anaphorique méronomique proposée par Berthonneau et Kleiber (1999), puis la solution dans le cadre d'une approche aspectuelle monosémique proposée par Bres (1999, 2005) et celle, dans le cadre du modèle aspectuo-temporel, défendue par Desclés (1994, 2003 ; Desclés et Guentchéva 1990, 1997). Dans la deuxième partie, je présenterai l'emploi de l'imparfait perfectif non-itératif stylistiquement marqué en bulgare.

1. L'imparfait de rupture : entre une approche anaphorique et une approche aspectuelle

Le critère le plus souvent avancé pour reconnaître un imparfait de rupture (dénomination attribuée à Brunot et Bruneau 1947/1969 : 331) est le fait de l'employer dans un contexte où l'on attendrait un passé simple. Avec la fréquence et l'évolution de son emploi au XIXe s., cet emploi de l'imparfait s'est vu associer une multitude d'autres étiquettes : perspectif (Guillaume 1929), pittoresque, d'ouverture, de clôture, aoristique (Gosselin 1996 ; de Vogüé 1999), narratif... Cette diversité d'étiquettes traduit, selon Ch. Muller (1966 : 254-255), les différentes étapes de l'évolution diachronique de la forme. Depuis la publication de son article, le terme d'imparfait « narratif » semble s'imposer comme une dénomination générale, bien que certains linguistes y voient des différences subtiles qui ne se laissent pas analyser de la même façon (Bres 1999, 2005). Ainsi, par exemple, Riegel et al. (1994 : 307-308) font la différence entre imparfait narratif et imparfait de perspective; Berthonneau et Kleiber (1999 : 120) situent l'imparfait de rupture parmi les imparfaits narratifs ;

Gosselin (1996 : 200–202) établit initialement une bipartition entre « imparfait de narration » et « imparfait de rupture » mais l’abandonne par la suite au profit de « l’imparfait narratif » car, très proches dans leur fonctionnement, ils résulteraient d’une « résolution de conflit » entre l’instruction aspectuelle (inaccompli) et les différentes contraintes liées au contexte. Aucune des étiquettes proposées n’est satisfaisante. Pour ma part, je conserve par commodité le terme d’imparfait de rupture² qui est un cas particulier des autres emplois de l’imparfait à des fins narratives.

Deux types d’approches se trouvent généralement sollicitées : anaphoriques (Tasmowski-de Ryck 1985 ; Molendijk 1990, 1996 ; Berthonneau et Kleiber 1993, 1998) et aspectuelles ou aspectuo-temporelles menées dans des cadres théoriques divers (Le Goffic 1995 ; Bres 2005 ; Labeau 2005 ; Desclés 2003 ; Vettters 2003).

1.1. L’imparfait anaphorique

Depuis Kamp et Rohrer (1983), l’imparfait est souvent analysé comme un temps anaphorique dans la mesure où il ne permet pas de localiser à lui seul la situation décrite et que son emploi dépend d’un point de repère temporel, introduit précédemment dans le discours. Dans les travaux sur les approches anaphoriques de l’imparfait, les controverses portent aussi bien sur le rapport de l’anaphoricité avec la valeur aspectuelle de l’imparfait³ que sur le statut de la relation anaphorique elle-même. Dans cette perspective, l’imparfait de rupture est traité : 1) comme une relation de coréférence qui, conformément à sa valeur basique, est simultanée à son antécédent, ce dernier étant fourni, avant l’apparition de l’imparfait, par la situation au passé simple ou au passé composé de la phrase précédente ou par un indicateur temporel adverbe temporel frontal (Molendijk 1990 ou Tasmowski-de Ryck et De Mulder 1998 parmi bien d’autres) ; ou 2) comme une relation de type partie-tout anaphorique dans sa version méronomique (Berthonneau et Kleiber 1993).

1.2. L’approche anaphorique méronomique (Berthonneau et Kleiber 1999)

Dans l’analyse de l’imparfait comme temps anaphorique méronomique, proposée par A.-M. Berthonneau et G. Kleiber (1998, 1999), le procès à l’imparfait présenterait la situation comme une partie d’une situation passée saillante : ce serait un ingrédient d’un tout-antécédent. L’imparfait de “rupture”, appelé aussi l’imparfait de “clôture” est ainsi analysé comme le résultat de plusieurs ingrédients :

- les événements qui précèdent le procès à l’imparfait, doivent former le contexte discursif et s’inscrire dans une trame narrative ;
- le procès à l’imparfait doit dénoter une occurrence unique et « apparaître comme le dernier élément d’un épisode, d’un récit, ou d’un scénario, dont il donne le

² Voir à propos de ce terme les critiques du terme de Górnikiiewicz (2014).

³ Pour Co Vet (2005), l’anaphoricité étant une caractéristique beaucoup plus générale que l’imperfectivité, la valeur aspectuelle de l’imparfait dépend de sa nature anaphorique. Lorsqu’un complément adverbial bloque l’accès à un antécédent précédemment introduit dans le contexte, ce n’est pas l’imparfait qui détermine la valeur aspectuelle de la phrase mais le mode d’action de la forme verbale.

dénouement » (Berthonneau et Kleiber 1999 : 144), et donc comme une conclusion, attendue ou inattendue, des procès précédents ;

– un complément de temps de type x temps plus tard (ou une datation), indispensable en position frontale, qui place un intervalle de temps dans l'ordre de la succession entre les faits précédents et l'événement à l'imparfait, et qui les met en relation.

L'interaction entre ces différents ingrédients conduit, selon les auteurs, à identifier le procès à l'imparfait, de par son fonctionnement méronomique, comme faisant partie d'une séquence de procès dont il est le dernier élément et, en relation avec le complément temporel de postériorité, lui impose le statut de conséquence conclusive. C'est dans cette optique qu'ils précisent que, dans un exemple comme (10) :

- (10) Comme elle avait été à l'Opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain, elle toussait. Huit jours plus tard elle mourait d'une fluxion de poitrine.
Lantin faillit la suivre dans la tombe. /.../ (Maupassant, *Les Bijoux*, cité par Berthonneau et Kleiber 1999 ; Brès 2007)

l'imparfait **mourait** permet d'identifier la séquence comme un tout-antécédent avec les procès précédents et de marquer ainsi une clôture de la série de procès, alors qu'un passé simple (en lieu et place de l'imparfait) établit une pure relation de succession avec les procès précédents et « ne marque pas une clôture ».

Une telle analyse ne fait pas l'unanimité. Commentant l'hypothèse anaphorique méronomique de l'imparfait, Tasmowsky de Ryck et De Mulder (1998) remettent en cause aussi bien la saillance d'une situation passée⁴ que l'accessibilité d'un antécédent de l'imparfait de nature « situationnelle » et avancent des arguments contre l'explication d'une relation associative méronomique par laquelle la situation décrite par l'imparfait serait liée à son antécédent. Selon ces auteurs, l'antécédent de l'imparfait n'est pas nécessairement saillant et la relation entre l'imparfait et son antécédent peut être décrite comme « une simple relation de cohérence, dont la spécification est suggérée par le contexte, la valeur lexicale du verbe et la valeur aspectuelle de l'imparfait »⁵.

Bres (2007 : 42), de son côté, observe que si l'on adopte l'analyse de l'imparfait en termes de méronomie, sa conceptualisation est fortement affectée car si la théorie de Berthonneau et Kleiber insiste particulièrement sur un lien d'ingrédience avec une situation passée, elle ne permet pas de prendre en compte la valeur d'ouverture de l'imparfait de rupture, en particulier sans expression frontale. Ainsi, en commentant ce même exemple (12), Bres (*ibid.* : 43) souligne que l'imparfait *mourrait* établit à la fois :

un fort effet de cohésion avec le cotexte antérieur, et en relation avec le cotexte (l'alinéa), on peut accepter l'idée qu'il contribue à clore la série. Mais, simultanément, il ouvre sur ce qui va se passer au-delà de la mort de l'actant

⁴ Cf. aussi Kleiber (2003 : 18) : « L'imparfait indique une continuité avec une situation saillante, c'est-à-dire déjà introduite dans la mémoire immédiate en vigueur au moment de l'emploi de l'imparfait. »

⁵ « [l'imparfait] est un temps qui introduit un nouvel événement ou état en le présentant comme une partie ou un ingrédient d'une situation passée déjà saillante ou donnée comme déjà disponible. »

féminin. Cette « porte ouverte » de l'imparfait peut, en fin de récit, « créer cette impression d'inachevé qui laisse toute sa place à l'imagination » (Martin 1971 : 98), ou engendrer un effet de suspense (Muller 1966 : 262, Gosselin 1999b : 41-42).

Qu'en est-il de l'effet de sens conclusif ou résolutif de l'imparfait de rupture mis en évidence dans l'approche méronomique puisqu'aucun indice permettant de l'identifier n'est livré par la forme verbale elle-même ? :

En lui-même l'imparfait ne marque ni la conséquence ni la conclusion, ni la conséquence finale. Cet effet provient de la combinaison des différents facteurs qui constituent le tour dit de rupture [...]. (Berthonneau et Kleiber 1999 : 19)

Comment expliquer alors l'effet d'ouverture de l'imparfait de rupture ? Certes, les différents facteurs mentionnés plus haut interviennent dans l'interprétation du tour dit de rupture mais son interprétation est liée aussi à la place de la séquence dans le texte (paragraphe, chapitre ou récit) qui, comme le fait remarquer Bres, un énoncé de type *x temps après + imparfait* peut recevoir des interprétations en fonction de la place de l'énoncé dans le texte. Positionnés au début d'un récit comme dans :

- (11) Il y a deux siècles à l'Ile de Sainte-Hélène, **s'éteignait** un homme et **naissait** un mythe. Car il y a dans un personnage tel que Napoléon Bonaparte une double dimension. Il y a l'homme, avec ses forces et ses faiblesses, ses grandeurs et ses mesquineries, ses fulgurances et ses limitations. Et puis, il y a le mythe, c'est-à-dire l'image que chaque peuple, chaque nation se fait de lui. Et il faut bien dans ce cas parler de « mythes » au pluriel, car Napoléon Bonaparte n'est pas seulement un mythe français : dans chacun des pays où il est passé – et même là où il n'est pas passé – sa trace est visible. (Dans la France du XXIème siècle, pas de place pour Napoléon..., publié le 10 mai 2021 par Descartes)

Les deux imparfaits *s'éteignait* et *naissait* n'apparaissent pas comme le dernier élément d'un épisode d'un récit, ou d'un scénario ; ils ne déclenchent ni dénouement, ni résolution, ni conclusion, ni clôture mais « ouvrent » des perspectives inattendues créées par l'occurrence des deux événements et focalisent l'attention sur cette nouvelle situation dont l'explication est donnée dans la suite du texte. L'emploi du passé simple *s'éteignit* et *naquit* dans ce même contexte, n'aurait pas produit le même effet stylistique.

Avant de terminer cette section, notons que si l'antéposition d'un complément de temps de type *x temps plus tard* (ou d'une datation) en position frontale est très fréquente et favorise cet effet stylistique de l'imparfait, sa présence n'est pas indispensable (Vetters 1996 : 128, 138 ; Bres 1998 : 272, n. 116) puisqu'il peut apparaître avec la mention d'une datation précise (qui n'exprime pas un décalage temporel) et même sans complément de temps dans ses emplois en cascade

⁶ Citons Bres : « Cette présence [d'un circonstant temporel de type *x temps plus tard*, ou *le lendemain*, en début de phrase], « cruciale » pour certains (Tasmowski-De Ryck 1985, p. 63), est jugée « indispensable » par d'autres (Martin 1971, p. 98). Ce qui est manifestement faux : dans mon corpus, seuls 38 % d'IP narratifs sont introduits par un circonstant temporel. Plus finement : ce circonstant, très fréquent avec les occurrences isolées d'IP narratif (Maupassant), est quasiment absent des occurrences en cascade (de Goncourt, Simenon, Camus). »

(Tasmowski-De Ryck 1985 : 73⁷) ; d'autres facteurs linguistiques interviennent, notamment le mode d'action du verbe.

Deux grands types d'approches aspectuelles ont été développées, dans des cadres théoriques divers, pour analyser l'imparfait : des approches polysémiques qui consistent à reconstruire les valeurs en langue à partir des effets de sens observables (par exemple, par interception (Guillaume 1929), dérivation (Imbs 1960) ou déformation (Gosselin 1996)), et des approches monosémiques qui consistent à traiter tous les emplois de l'imparfait, prototypiques comme stylistiques, en termes d'un invariant sémantique, valeur abstraite et stable en langue et des effets de sens observables et variables par le contexte dans lesquels elle se réalise (Bres 2005, 2007). C'est dans ce deuxième type d'approches que s'inscrit le présent article, approche que nous avons défendue avec J.-P. Desclés, mais rendons en compte différemment de celle de Bres, par exemple.

L'approche aspectuelle défendue par Bres (2005a, 2005b, 2007) se situe à la fois dans la perspective de la psychomécanique (en partie) et de la praxématique. Pour cet auteur, l'imparfait narratif n'existe pas (Bres 1999) ; l'imparfait code la même instruction en langue qu'en discours : elle est à la fois temporelle [+ passé] par rapport au *nunc* (le passé peut être aussi bien lointain que très proche) et aspectuelle, caractérisée par les notions de [+ tension], de [-incidence] et de [-ascendance], définies par l'auteur comme suit :

« [...], en tant que forme simple, [l'imparfait] saisit le temps impliqué par le procès en tension et le donne à voir, dans son cours, comme incessante conversion de l'accomplissement en accompli, c'est-à-dire comme franchissement de la ligne du temps par lequel le temps qui vient se résout en temps qui s'en va. Focalisant sur cette conversion, l'imparfait ne représente ni le terminus a quo (présupposé dépassé) ni le terminus ad quem (présupposé non atteint) (effet d'imperfectivité). La représentation du temps implique comme conversion de l'incidence (accomplissement) en décadence (accompli) l'inscrit du même coup sur orientation descendante : le temps impliqué est vu arriver depuis le futur, passer et s'en aller, en franchissement de la ligne d'échéance, vers le passe ». (Bres 2005b : 5).

Dans cette optique qui s'éloigne de l'explication guillaumienne classique, l'imparfait offre, quel que soit son emploi en discours, une représentation non incidente du temps interne au procès :

[L'imparfait] demande de représenter le temps impliqué [interne] sur la ligne du temps en la traversant, en une incessante conversion de l'accomplissement en accompli, en un point situé au-delà de son *terminus a quo* et en-deçà de son *terminus ad quem*. (Bres 2007 : 24)

La saisie du procès à l'imparfait s'effectue donc à l'intérieur d'un procès en déroulement – au-delà de sa borne initiale – et présuppose « qu'une certaine partie du procès – celle précisément antérieure à ce point de saisie – est déjà réalisée » (Bres 2007 : 40). D'un point de vue aspectuel, le procès à l'imparfait réfère à l'instant que

⁷ Voir l'exemple de Tasmowski-De Ryck : [...] Ils ne dirent plus rien. L'homme *se levait* d'un mouvement si soudain qu'il faillit renverser la bougie. Il *reculait* vers l'ombre, tandis que la portes s'ouvrait (Simenon).

choisit l'énonciateur pour focaliser sur l'incessante conversion de l'accomplissement en accompli, la représentation de l'imparfait excluant aussi bien la borne initiale que la borne terminale. Pour l'auteur, tout en étant proche des traits aspectuels imperfectif, sécant, inaccompli, l'instruction [- incidence] ne se confond pas pour autant avec eux (Bres 2005 : 56) :

l'instruction que donne l'imparfait est seulement de se représenter le temps impliqué à un point de son cours, non spécifié, comme conversion de l'accomplissement en accompli. La représentation sécante, l'opposition d'une partie d'accompli à une partie d'inaccompli ne sont que des inférences que l'on tire de cette instruction. Soit, dans il neigeait depuis deux heures, l'imparfait demande d'imaginer l'acte de neiger se réalisant incessamment comme transformation de l'accomplissement en accompli. De cette représentation, on peut en inférer que cet acte est en partie accompli (c'est sur cet accompli inféré que porte le circonstant depuis deux heures) et en partie non accompli. (*Ibid.* : 56)

Quant à l'imparfait narratif (de rupture) qui nous intéresse ici, il s'agit, souligne J. Bres, d'un effet de sens qui est en interaction discordante avec un cotexte demandant un procès représenté en seule incidence et l'imparfait offrant, d'un point de vue aspectuel, un procès en non-incidence. L'exemple cité permet d'illustrer l'analyse de l'auteur :

- (12) Et lorsque le notaire arriva avec M. J., [...], elle les reçut elle-même et les invita à tout visiter en détail.
Un mois plus tard, elle **signait** le contrat de vente et **achetait** en même temps une petite maison bourgeoise sise [...].
Puis, jusqu'au soir, elle se promena toute seule dans l'allée.

Ainsi, à la différence des deux passés simples reçut et invita qui représentent les procès en incidence (de son début à sa fin, en seul accomplissement) et qui correspondent parfaitement à la demande d'incidence du cotexte, les deux imparfaits narratifs signait et achetait dans la proposition principale sur un alinéa, introduite par le complément frontal un mois plus tard qui indique un nouveau point de référence, représentent la conversion de l'accomplissement en accompli, ce qui est en discordance avec un cotexte qui offre l'instruction [+ incidence].

L'analyse de J. Bres soulève quelques questionnements. Je n'en mentionnerai que deux que je ne discuterai pas ici par manque de place. En premier lieu, il y a une difficulté d'ordre théorique. Si l'imparfait représente la saisie du temps impliqué par le procès dans son cours (transformation d'un instant d'accomplissement en un instant d'accompli au-delà de sa borne initiale) mais qu'il présuppose que la partie du procès antérieure à cette saisie est déjà accomplie (réalisée) (Bres 2007 : 40), la question qui se pose est la suivante : À quoi correspond exactement la partie du procès accompli et comment la représenter ? Si l'imparfait ne représente ni la borne gauche, ni la borne droite du temps interne impliqué, comment interpréter (et représenter) l'affirmation qu'il « ferme la porte » par rapport à ce qui précède (cotexte de gauche) et qu'il « ouvre la porte » en « laiss[ant] entrevoir une suite alors que le texte se clôt » par rapport au cotexte de droite (*ibid.* : 44) ? Par ailleurs, pour justifier son analyse de l'imparfait, J. Bres fait souvent appel à « nos connaissances du monde ». Or, le recours à des

considérations d'ordre extralinguistique ne relève pas de l'analyse linguistique car, comme l'ont fait remarquer de nombreux linguistes, on risque de confondre les représentations verbalisées par les langues d'une part et représentations échafaudées à partir de l'expérience⁸.

Dans son article de 1985 qui a stimulé de nombreux linguistes, L. Tasmowski-De Ryck (1985) a développé une approche bien différente de celle de J. Bres et des approches menées dans une perspective guillaumienne. Prenant appui sur le modèle reichenbachien « étendu » de Kamp et Rohrer, l'auteure examine les différents types de contexte dans lesquels se manifeste l'imparfait de rupture et recourt aux traits de globalité et de progression pour le caractériser :

d'une part, avec l'IR [l'imparfait de rupture] la situation décrite est saisie globalement, comme tout à fait réalisée, d'autre part, avec l'IR, la narration progresse. L'IR a donc des effets opposés à ceux de l'1MP [l'imparfait] ordinaire. (*Ibid.* : 61)

Qualifié par les traits [+ globalité] et [+ progressivité], l'imparfait de rupture est ainsi radicalement opposé à l'imparfait standard, ce dernier étant caractérisé par les traits [-globalité] et [-progression]. Mais L. Tasmowski-De Ryck note que globalité et progression sont deux caractéristiques indépendantes et que c'est le trait aspectuel de globalité qui établit la différence entre les deux d'une part et, apparente l'imparfait de rupture au passé simple, d'autre part :

Imparfait de rupture : [+ globalité], [+ progression] ;
 Imparfait standard : [- globalité], [- progression] ;
 Passé simple : [+ globalité], [+ progression].

En assignant des traits aussi radicalement opposés à une seule et même forme verbale, cette position théorique ne peut ne pas faire surgir des interrogations sur l'unité de signification de l'imparfait.

De même L. Gosselin, dans un cadre théorique très différent – le modèle de sémantique instructionnelle –, considère que l'imparfait de rupture (narratif) se laisse adéquatement décrire et expliquer sur la base de l'aspect global :

[L]'aspect global (aoristique) constitue [...] la différence spécifique entre l'IP standard (inaccompli) et l'IP narratif, qui s'avère être compatible avec tout un ensemble de marqueurs impliquant l'aspect global et qui, de ce fait, excluent l'IP standard [...]. (2005 : 190-191)

La conception de l'auteur est fondée sur une polysémie contextuelle des marqueurs grammaticaux : si, en langue, l'imparfait code l'instruction aspectuelle 'inaccompli' (qui offre une vue partielle (imperfective) du procès comme dans *Le garçon traversait*

⁸ Citons la réponse que M. Wilmet (1997 : 401) adresse à A. Molendijk et Co Vet à propos de l'analyse d'un exemple comme « Quand Pierre atteignit le sommet de la montagne, une heure sonnait au clocher » en reproduisant cette citation de J. Larochette (1980, II, 194) concernant l'énoncé « Il sonnait une heure quand nous nous mîmes à table » : « Dans la réalité, le début du premier mouvement d'un des convives a-t-il eu lieu alors que résonnait déjà le coup de cloche ? Cela n'est pas pertinent. Ce qui est pertinent, c'est que l'opposition de l'imparfait et du passé simple représente les choses comme si elles s'étaient passées ainsi. »

la rue), une telle instruction peut se heurter, sous l'effet du contexte, à des expressions impliquant l'aspect aoristique et imposer une déformation de sa valeur en aoristique qui offre une vue globale (perfective) du procès comme dans *Le lendemain, Luc quittait Paris* ; l'imparfait narratif apparaît alors comme un effet de sens dérivé d'une résolution de conflit.

Dans le modèle de L. Gosselin, les représentations aspectuo-temporelles mettent en œuvre différents intervalles représentés par des couples de bornes disposés sur l'axe du temps : intervalle d'énonciation, l'intervalle de référence, l'intervalle du procès, l'intervalle circonstanciel. Deux types de représentations aspectuo-temporelles y sont distinguées : des représentations iconiques qui servent d'illustration permettant au lecteur d'appréhender de façon intuitive les structures aspectuo-temporelles, et des représentations symboliques qui rendent compte de ces structures de façon rigoureuse.

L'aspect (grammatical) est défini comme la relation entre l'intervalle de référence noté [I, II], qui représente ce qui est perçu/montré sur l'axe temporel, d'une part, et l'intervalle du procès [B1, B2] qui correspond au procès lui-même, c'est-à-dire à la portion de l'axe temporel occupée par une situation telle qu'elle est exprimée par le prédicat verbal, d'autre part. L'aspect grammatical consiste à identifier, par des marques essentiellement grammaticales (temps morphologiques, semi-auxiliaires, adverbes d'aspect, etc.), le mode de présentation du procès (accompli, inaccompli, itératif, etc.). Quant à l'aspect lexical, il correspond au type de procès exprimé par le lexème verbal et son environnement actanciel (activité, état, accomplissement, etc.), établi par des tests syntaxiques.

En ce qui concerne l'imparfait, L. Gosselin souligne le caractère fondamentalement inaccompli de l'imparfait dont la structure aspectuelle est codée par la formule symbolique $B1 < I < II < B2$ même si, dans son emploi, il peut se trouver apparemment modifié à la suite de conflits avec des marqueurs impliquant l'aspect aoristique. Dans cette structure qui correspond à son emploi standard, les deux intervalles (l'intervalle de référence et l'intervalle du procès) ne peuvent pas coïncider : l'intervalle de référence $I < II$ qui renvoie, rappelons-le, à ce qui est perçu-montré sur l'axe temporel, est inclus dans l'intervalle du procès B1, B2 dont les bornes, correspondant au début (noté B1) et à la fin du procès (noté B2), ne sont pas perçues et donc ne sont pas prises en compte.

Dans son emploi narratif, lorsque l'imparfait « standard » (inaccompli) entre en conflit avec certains éléments du contexte, ce conflit se résout par des procédures régulières qui « consistent à déformer – le moins possible – les représentations, de façon à ce que toutes les contraintes soient satisfaites » (Gosselin 2005 : 128). En s'appuyant sur Tasmowski-De Ryck (1985), L. Gosselin défend l'idée que, tout en se distinguant de l'imparfait inaccompli, dans son emploi narratif, l'imparfait prend, par le biais de la corrélation globale entre aspect et chronologie, l'aspect global (nommé aoristique) qui porte sur le seul procès à l'imparfait, alors que l'aspect inaccompli se reporte sur la série de procès tout entière (qui est au moins partiellement exprimée par des énoncés au passé simple) dont le procès à l'imparfait ne constitue qu'une partie. Ainsi, une séquence qui se termine par « *Le lendemain, il partait pour les Etats-Unis*, l'auteur [...] laisse entendre que les aventures du héros ne s'arrêtent pas là, qu'elles vont se poursuivre, mais hors de la fenêtre ouverte par la narration » (Gosselin 1996 : 200).

La structure aspectuelle correspondant à l'imparfait narratif est codée par la formule symbolique : $BsD1 < B1 = I < II = B2 < BsD2$ où : 1) l'aspect aoristique (global) est défini par la formule $[B1, B2] CO [I, II]$ où CO signale la coïncidence entre des deux intervalles ($B1 = I < II = B2$) ; 2) BsD1 (borne de la série D au début) et BsD2 (borne de la série D à la fin) renvoie à l'intervalle correspondant à la série de procès qui est présentée dans son ensemble sous l'aspect inaccompli.

En plaçant au cœur de son dispositif les intervalles, représentés par des couples de bornes (initiale et finale) disposés sur l'axe du temps, L. Gosselin (1996, 2005) a complexifié les analyses et représentations de H. Reichenbach. Le principal reproche que l'on puisse lui faire cependant est que l'auteur n'a pas vraiment exploité les propriétés topologiques de la notion de borne (borne ouverte, borne fermée à gauche ou à droite d'un intervalle) qui jouent un rôle très important dans la description et la conceptualisation des oppositions sémantiques des valeurs aspectuo-temporelles et qui permettraient de saisir de façon plus satisfaisante l'articulation entre présentation et représentation, entre borné et non borné...

1.4. La notion de “nouvel état”

Dans son livre consacré à l'imparfait narratif, J. Bres (2005 : 36) critique et rejette la notion de nouvel état pour l'analyse de l'imparfait de rupture débattue dans l'article de J.-P. Desclés (2003) avant de conclure :

L'explication de l'IN [l'imparfait narratif] en tant qu'imparfait de « nouvel état » permet de sauver l'invariant de l'imparfait, mais à un prix très élevé : celui de ne pas vraiment décrire les faits linguistiques, et moins encore leurs effets stylistiques.

Pour J. Bres, l'analyse de l'imparfait narratif en termes de nouvel état n'apporte aucune preuve linguistique et « c'est la théorie, bien plus que les faits linguistiques, qui l'exige ». La critique est, à mon avis, sévère et injuste. En effet, des preuves linguistiques ont été bien fournies, notamment par les listes d'indices linguistiques qui ont permis d'une part d'établir des règles d'exploration contextuelle relatives à l'imparfait en français dans la thèse de D. Reppert (1995) et, d'autre part, de reconnaître, dans un contexte discursif, la valeur de “nouvel état de l'univers référentiel” d'une occurrence d'imparfait. Par ailleurs, J. Bres note la difficulté qu'il a « à concevoir qu'un procès comme prendre puisse, lorsqu'il est mis à l'IN, signifier non l'événement mais l'état résultant de cet événement ». Il y a apparemment un malentendu que d'assimiler la notion de nouvel état de l'univers à celle d'état résultant, d'une part, et de penser que focaliser l'attention du lecteur ou du co-énonciateur sur le nouvel état équivaut à signifier la non-occurrence de l'événement qui a créé cette nouvelle situation, d'autre part. L'état résultant est la valeur prototypique du parfait. En français, l'état résultant, engendré par un événement au passé composé, est directement repéré par rapport à son acte d'énonciation :

- (13) As-tu pris tes papiers / médicaments ? (état résultant)
 – Mais je parle, je parle... quand vous avez des questions à me poser, peut-être ?
 – Heu... non.

– Mais vous êtes bien venu pour m'interviewer ? (dans Apothéoz et Nowakowska 2010)

Le nouvel état de l'univers, en revanche, n'est pas un résultatif mais une conséquence de l'occurrence d'un événement qui introduit un changement (prospectif ou rétrospectif) dans l'univers discursif :

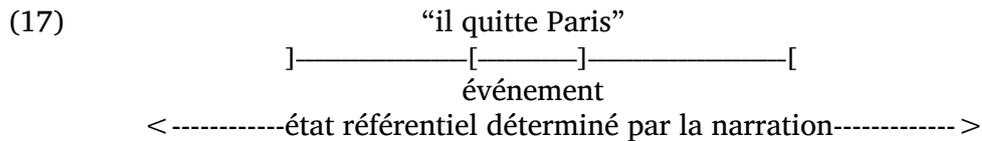
- (14) Durant la période du moyen-néerlandais, l'influence du français ne fit que croître. En Brabant, cependant, le français était moins répandu. Mais il fit d'énormes progrès quand Brabant passa sous l'influence des ducs de Bourgogne. En 1429, Philippe Le Bon s'installait à Bruxelles : le français fut dès lors la langue de cour, où vécurent des chroniqueurs comme... (cité par Molendijk 1990 : 216)
- (15) Mais à cette époque la situation presque désespérée des Américains justifiait tous les sacrifices de la France. L'année précédente, les forces combinées des Français et des Américains avaient subi un échec devant Savannah : les Anglais prenaient Charleston et Cornwallis battait Gates à Gamben. (cité par A. Klum 1961 : 257)

En (15), l'imparfait *s'installait* est un choix grammatical particulier qui, dans le texte, a une visée prospective : il indique à la fois l'occurrence d'un événement ("Philippe Le Bon s'installe à Bruxelles") qui, localisé par rapport à la date mentionnée au début de l'énoncé, crée une nouvelle situation (d'un nouvel état) de l'univers de discours qui devient la conséquence directe de cet événement. Cet emploi discursif de l'Imparfait permet d'orienter et de focaliser l'attention du lecteur essentiellement sur le nouvel état et qui est différent de l'état précédent (« En Brabant, le français était moins répandu ») ; c'est dans ce nouvel état que s'inscrit l'événement « le français fut dès lors la langue de cour ». De même en (16), l'emploi discursif de l'imparfait qui a cette fois une visée rétrospective dans le texte, est étroitement lié aux événements évoqués par « les Anglais prenaient Charleston » et « Cornwallis *battait* Gates à Gamben » qui ont créé l'état d'urgence (« la situation désespérée des Américains ») et ainsi l'expliquent. Contrairement à l'imparfait, dans ce même contexte, le recours à un passé simple aurait été équivalent à l'énonciation d'un simple fait événementiel dans la trame narrative.

Du point de vue des représentations topologiques, le passé simple est toujours représenté par un intervalle fermé à gauche et fermé à droite. Comme un événement est actualisé sur un intervalle fermé, il possède nécessairement une borne terminale fermée qui est le repère temporel de son accomplissement. Pour un énoncé comme :

- (16) Le lendemain, il quitta Paris [occurrence simple d'un événement]

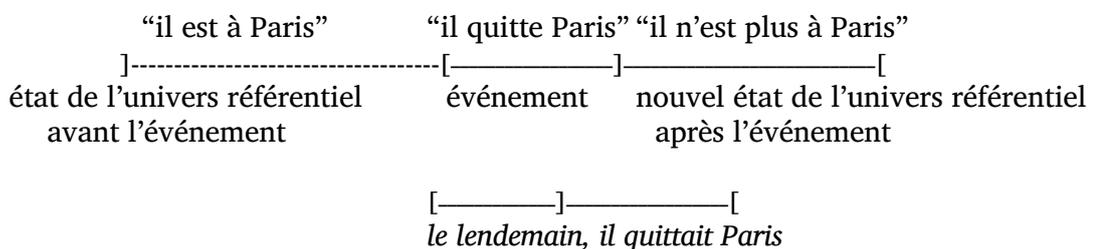
Nous proposons le diagramme suivant avec une focalisation sur la seule occurrence de l'événement :



En revanche, quel que soit l'emploi de l'imparfait, il a toujours la valeur d'un inaccompli dont l'intervalle d'actualisation possède toujours une borne ouverte à droite. Ainsi, pour un énoncé comme :

(18) Le lendemain, il **quittait** Paris [nouvel état]

On associera la représentation suivante avec une focalisation sur le nouvel état de l'univers référentiel :



Du point de vue des représentations topologiques, comme tous les inaccomplis (aussi bien pour les états que pour les processus), le nouvel état est caractérisé toujours par une borne droite ouverte d'inaccomplissement ; le nouvel état les donc représenté par un intervalle ouvert adjacent et postérieur à l'événement qui, représenté par un intervalle fermé, l'a créé.

Rappelons quelques propriétés permettant de caractériser sémantiquement la notion d'imparfait de nouvel état (Desclés 1980, 2003 ; Desclés et Guentcheva 1988, 1990) :

- 1) L'imparfait de nouvel état dénote en même temps l'occurrence d'un événement et l'état subséquent créé par l'occurrence de cet événement.
- 2) L'occurrence de l'événement qui crée une nouvelle situation, change l'état de l'univers référentiel sous-jacent en opposant ainsi une situation avant l'occurrence de l'événement à une situation nouvelle après l'occurrence de cet événement.
- 3) L'imparfait de nouvel état focalise plus sur le “nouvel état” créé par l'occurrence d'un événement que sur l'événement lui-même, d'où sa différence avec le passé simple qui focalise seulement sur l'occurrence de l'événement.
- 4) Le “nouvel état” est une nouvelle situation qui est ou bien adjacente et postérieure à l'événement avec un effet prospectif, c'est-à-dire création d'une nouvelle situation référentielle, ou bien adjacente et antérieure à l'événement avec un effet rétrospectif à valeur explicative.
- 5) La nouvelle situation n'est ni une situation d'état résultant (ce qui le distingue de certains énoncés au passé composé), ni une situation résultative attachée à certaines constructions passives ; le nouvel état de l'univers référentiel dépend

essentiellement de l'environnement discursif construit par le contexte et beaucoup moins de la signification du lexème verbal.

2. Emplois non itératifs de l'imparfait perfectif en bulgare

L'imparfait perfectif⁹ est une forme morphologiquement aspectuée qui englobe le lexique verbal bulgare dans son intégralité : tout verbe perfectif autorise la formation d'un imparfait. Sur le plan syntaxique, l'imparfait perfectif (dorénavant IMP.pf.) a pour domaine privilégié la subordonnée (de temps, de lieu, de but, de concession, hypothétique, etc.) d'une phrase complexe, cette dernière pouvant apparaître parfois sous une forme elliptique et, plus rarement, dans des propositions construites comme indépendantes mais logiquement liées au contexte. Les conditions syntaxiques définissent trois types d'emploi : itératif, non itératif et modal. Cependant, le choix d'un l'IMP.pf. n'est pas conditionné uniquement par la syntaxe. Il s'y ajoute des paramètres sémantiques qui opèrent de façon systématique. Comme le montre G. Fielder (1985) à propos de l'emploi itératif, la sémantique explicite de la conjonction de la subordonnée et la sémantique implicite du contexte sont des facteurs sémantiques de première importance. Mais un rôle non négligeable incombe également au sémantisme verbal qui, lui, reste à étudier. Il me semble que, contrairement à ce qu'affirment Ju. Maslov (1959) et M. Dejanova (1974), dans certains contextes, le recours à la forme de l'IMP.pf. ne peut pas être considéré comme optionnel car, comme nous le verrons plus loin, la substitution d'une forme perfective par une forme imperfective est soumise à des contraintes qui dépendent aussi bien du contexte itératif¹⁰ que du contexte non itératif. Par ailleurs, même lorsque la substitution est possible, la signification de la séquence textuelle avec la forme perfective n'est pas identique à celle comportant une forme imperfective.

On sait depuis longtemps qu'en bulgare moderne, l'emploi non itératif de l'IMP.pf. est très productif mais qu'il est resté en dehors du classement de Ju. S. Maslov (1954) et, par conséquent, peu étudié. Les conditions lexico-syntaxiques permettent d'isoler deux cas (Dejanova 1974) :

1) Le fait dénoté au moyen de l'IMP.pf. est considéré comme imminent et sa réalisation est envisagée comme réelle (ex. (6) repris ici sous (19)) :

- (19) Двете машини преминаха (AOR. pf) през село и влязоха (AOR. pf) в двора на Вълчана. Тук те щяха да останат (Fut. dans le passé), докато **дойдеше** (IMP. pf) време за вършитба. Разпрегнаха (AOR. pf) воловете, извадиха (AOR. pf) нови зелени брезенти и грижливо покриха (AOR. pf) с тях локомотива и батозата. Вълчан с по-старите селяни влезе (AOR. pf) в къщи...

[Les deux machines traversèrent le village et entrèrent dans la cour de Vulchan. Elles allaient y rester jusqu'à la saison de la moisson. On détela les bœufs, on sortit de nouvelles bâches vertes et on recouvrit soigneusement la moissonneuse. Vulchan entra avec les villageois plus âgés dans la maison...]

⁹ L'imparfait perfectif, tout comme l'aoriste imperfectif, n'est ni une anomalie, ni un archaïsme du système de la langue (Maslov 1954 et 1959 ; Dejanova 1966 et 1974 ; Bunina 1970 ; Ivanchev 1971...)

¹⁰ À propos des emplois après *ако* (« si ») sans nuance modale, voir Fielder 1985.

2) L'IMP.pf. a une valeur hypothétique à laquelle on confère le maximum de certitude :

- (20) Ако си *дойдеха* (IMP.pf.), *цяха да му разкрият* (FUT. passé) много неща.
[S'ils revenaient, ils lui révéleraient beaucoup de choses.]

Les conditions morpho-syntaxiques sont les mêmes que celles signalées à propos des emplois itératifs (conjonction + IMP.pf dans la subordonnée), mais les conjonctions sont plus variées car l'IMP.pf. à valeur hypothétique met en œuvre des conjonctions de condition parallèlement à une conjonction d'ordre temporel *докато* (« pendant que, jusqu'à ce que »), *когато* (« quand »), *цoм* (« dès que »), *след като* (« après que »), *ако* (« si »), *стига да* (« si seulement »), *ли* (intraduisible en français, mais pouvant être sémantiquement rapproché de *ако*), etc., la conjonction (optative) *да* lorsqu'elle introduit une subordonnée conditionnelle.

2.1. Le fait est envisagé comme imminent

Cet emploi de l'IMP.pf. est remarquable pour deux raisons : d'une part, il ne peut pas commuter avec un IMP.impf., d'autre part, il ne renvoie pas au domaine modal dans la mesure où il n'est l'expression ni d'une possibilité, ni d'une probabilité, ni d'une éventualité, ni d'une hypothèse.

Prenons l'exemple (19). Avec l'IMP.pf. *дойдеше* dans la subordonnée, la phrase est un commentaire de la part du narrateur ; ce commentaire porte sur deux événements, codés chacun par une forme d'aoriste perfectif (*минаха* et *влязоха*), et constitutifs de la structure de succession qui fait progresser le récit. On remarquera que l'IMP.pf. se trouve en corrélation avec un futur dans le passé (*цяха да останат*)¹¹ de la principale.

En corrélation avec le terme d'achèvement signifié par la forme perfective d'un imparfait, comme c'est le cas en (19), la notion de borne devient dominante et *докато* en vient à signifier « jusqu'à ce que ». Ainsi, le terme d'achèvement encodé par la forme perfective et la notion de borne terminale encodée par la conjonction définissent conjointement l'intervalle sur lequel est actualisée l'occurrence d'événement sous-jacente à la proposition subordonnée. Quant au morphème de l'imparfait, il sert à marquer la nouvelle situation (le nouvel état) qui s'établit une fois cette borne terminale franchie (Guentchéva 2003). Avec le futur dans le passé dans la principale, cette construction est propre au récit et sert à présenter des situations qui auront lieu dans l'avenir par rapport à un repère localisable dans un référentiel non actualisé.

Dans l'exemple (7), repris ici sous (21), ainsi que dans (22), exemples empruntés à M. Dejanova (1974), l'emploi de l'IMP. pf. a la même explication :

- (21) А после *съзна* (AOR.pf) равнодушно, че той самият не притежаваше (IMP.impf) никакви спестявания в чужбина, тъй като когато настъпеше (IMP.pf) хаосът и “Никотина” *престанеше* (IMP.pf) да съществува, той *щеше да остане* (Fut. dans le passé) без пет пари; (cité par Деянова 1966)
[Et puis il se rendit compte avec indifférence que, lui-même, il n'avait pas d'économies à l'étranger, de sorte que lorsque le chaos éclaterait et que la nicotine cesserait d'exister, il se retrouverait sans un sou ;]

¹¹ Sur le futur dans le passé en bulgare, cf. Assenova 1994.

- (22) Повечето от мъжете *съзнаха* (AOR.pf) неминуемата си гибел и *разбраха*, че драмата *щеше да свърши* (Fut. dans le passé), когато немците **обсипеха** (IMP. pf) позицията им с огъня на минохвъргачките си.
[La plupart des hommes prirent conscience de leur mort imminente et se rendirent compte que le drame se terminerait lorsque les Allemands bombarderaient leur position avec des tirs de mortier.]

Le bulgare ne connaît pas les contraintes de concordance stricte des temps du français : dans ce contexte, le présent perfectif – *настъпи* (éclaterait) et *престане* (cesserait) en (21), ou *обсипят* (bombarderaient) en (22) – peut se substituer à l'imparfait perfectif sans rompre la cohérence du texte. En revanche, l'imparfait imperfectif en est exclu. On peut avancer l'hypothèse suivante : étant donné qu'un imparfait perfectif implique explicitement un terme d'achèvement, la situation dénotée par la subordonnée est envisagée du point de vue de l'état créé par l'occurrence d'un événement. De ce fait, chaque nouvel état créé est posé, selon une orientation prospective, non pas comme un nouvel état possible mais comme un nouvel état dont la réalisation aura lieu dans l'avenir.

L'originalité de l'imparfait perfectif par rapport à l'imparfait imperfectif se situe dans la régularité permanente de la création d'un nouvel état, quelle que soit la conjonction de la subordonnée :

- (23) *Щом отправахме* (IMP.pf.) / *отправяхме (IMP.impf.) Джем в Европа, той излизаше от нашата непосредствена закрила.
[Dès que nous l'aurons envoyé en Europe, Djem sera hors de notre protection immédiate.]
- (24) *След като разкриеха* (IMP.pf.) / *разкриваха (IMP.impf.) бягството ни, нашите преследвачи *щяха да ни търсят* (Fut. dans le passé) по най-близкия път към планините.' (P. Vežinov)
[Lorsqu'ils auront découvert notre fuite, nos poursuivants nous chercheront en direction de la montagne par la route la plus proche.]

D'autres exemples confirment que la valeur sémantique de l'imparfait perfectif est articulée à partir de trois notions : le terme d'achèvement (forme perfective), le nouvel état (marque de l'imparfait) et l'occurrence d'un événement (combinaison entre la forme perfective et la marque de l'imparfait). En fixant le repère, la conjonction permet de créer les conditions syntaxiques pour la manifestation d'une telle valeur. En revanche, l'imparfait imperfectif n'est pas apte à articuler ces trois paramètres sémantiques, indispensables pour la manifestation de la valeur de nouvel état.

3. Pour conclure

Bien qu'incomplète, cette rapide comparaison entre la valeur sémantique de l'imparfait de rupture en français et celle de l'imparfait perfectif en bulgare, permet de faire un certain nombre d'observations :

- 1) On ne peut pas rendre compte de l'imparfait de rupture en termes de perfectivité/imperfectivité sans courir le risque d'une analyse éclatée de l'imparfait ; il est donc nécessaire d'éviter d'utiliser ces notions comme des primitives.
- 2) La notion de "nouvel état", présentée dans plusieurs publications antérieures (Desclés 1980 ; Desclés et Guentcheva 1990) permet de décrire le fonctionnement de l'imparfait de "rupture" en focalisant l'attention sur la nouvelle situation qui, créée par l'occurrence d'un événement, implique un changement d'état de l'univers. Cette notion permet de rattacher l'emploi de l'imparfait français aux autres emplois de l'imparfait (qu'ils se manifestent sous forme d'état ou de processus) et de dégager comme invariant sémantique la notion d'inaccomplissement qui est signalée par la borne ouverte à droite de l'intervalle de représentation.

Les mécanismes décrits ci-dessus font apparaître que la notion de "nouvel état" se manifeste clairement dans certains emplois de l'imparfait perfectif en bulgare mais que les conditions syntaxiques et discursives très différentes de celles de l'imparfait de rupture.

L'objet de cette étude est beaucoup trop vaste pour être traité dans le cadre d'un article mais la discussion montre que chaque langue possède des emplois grammaticaux spécifiques et que seule une analyse, en termes précis et au moyen de concepts bien définis, permettrait de faire apparaître les différences et les similitudes. Un recours à un métalangage construit et externe aux langues, éventuellement avec des diagrammes, permettrait une telle comparaison alors que des analyses internes à chaque langue ne l'autorisent pas.

BIBLIOGRAPHIE

- Apothéloz, D. et M. Nowakowska (2010) « La résultativité et la valeur de parfait en français et en polonais », *Cahiers Chronos* 21: 1-23.
- Assenova, P. (1994) « Observations préliminaires sur les constructions verbales de *štjah* en bulgare », *Études cognitives : Sémantique des catégories de l'aspect et du temps* 1, Polska Akademia Nauk : Institut Slawistiki, 247-264.
- Berthonneau, A.-M. et G. Kleiber (1999) « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112: 55-73.
- Berthonneau, A.-M. et G. Kleiber (1998) « Imparfait, anaphore et inférences », in A. Borillo, C. Veters et M. Vuillaume (éds) *Chronos 3 : Variations sur la référence verbale*, Amsterdam/ Atlanta GA. : Rodopi, 35-66.
- Berthonneau, A.-M. et G. Kleiber (1999) « Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique », *Cahiers de praxématique* 32: 119-166.
- Bres, J. (1998) « L'imparfait narratif est un imparfait comme les autres », in D. Leeman et A. Boone (éds) *Du percevoir au dire*, Paris : L'Harmattan, 261-276.
- Bres, J. (1999) « L'imparfait dit narratif tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas) », *Cahiers de praxématique* 32: 87-117.

- Bres, J. (2005a) *L'imparfait dit narratif*, Paris : Editions CNRS.
- Bres, J. (2005b) « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits "narratif" et "d'hypothèse" », in E. Labeau et P. Larrivée (éds) *Nouveaux développements de l'imparfait*, *Cahiers Chronos* 14: 1-32.
- Bres, J. (2007) « Sémantique de l'imparfait : dépasser l'aporie de la poule aspectuelle et de l'œuf anaphorique. Eléments pour avancer », *Cahiers Chronos* 16: 23-46.
- Brunot, F. et Ch. Bruneau (1947/1969) *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris : Massin et Cie.
- Bunina, I. (1970). *История глагольных времен в болгарском языке. Времена индикатива*, Москва : Наука.
- Dejanova, M. (1966). *Имперфект и аорист в славянските езици*, София: Българска Академия на Науките.
- Dejanova, M. (1974) "За имперфекта от свършен вид с некротно значение", in *Езиковедски изследвания (В памет на проф. Д-р Ст. Стойков)*, София: Институт за български език - Българска Академия на Науките, 387-392.
- Desclés, J.-P. (1980) « Construction formelle de la catégorie de l'aspect (essai) », in J. David et R. Martin (éds) *Notion d'aspect*, Paris : Klincksieck, 178-237.
- Desclés, J.-P. (1994) « Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes », *Études cognitives : Sémantique des catégories de l'aspect et du temps* 1, Polska Akademia Nauk : Institut Slawistiki, 57-88.
- Desclés, J.-P. (2003) « Imparfait narratif et imparfait de nouvel état en français », in W. Banyś, L. Bednarczuk et K. Polański (éds) *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanisław Karolak*, Katowice : Oficyna Wydawnicza "Edukacja", 131-155.
- Desclés, J.-P. et Z. Guentchéva (1987) « Fonctions discursives : Imparfait et passé simple », in J. Greich (éd) *Le texte comme objet philosophique*, Paris : Beauchesne, 111-137.
- Desclés, J.-P. et Z. Guentchéva (1990) « Discourse Analysis of Aorist and Imperfect in Bulgarian and French », in N.B. Thelin (éd) *Verbal Aspect in Discourse*, Amsterdam : Benjamins, 237-261.
- Desclés, J.-P. et Z. Guentchéva (1997) « Aspects et modalités d'action : Représentations topologiques dans une perspective cognitive », *Études cognitives* 2, Varsovie : Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy, 145-174.
- Fielder, G. (1985) « Aspect and Modality in Bulgarian Subordinate Clauses », in M.S. Flier, and A. Timberlake (eds) *The Scope of Slavic Aspect*, Columbus : Slavica, 181-193.
- Górniewicz, J. (2014) « Quelle rupture dans l'imparfait de rupture ? », *Romanica Cracoviensia* 14: 22–37.
- Gosselin, L. (1996) *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la Neuve : Duculot.
- Gosselin, L. (2005) *Temporalité et Modalité*, Bruxelles : Duculot.
- Guentchéva, Z. (1990) *Temps et aspect. L'exemple du bulgare contemporain*, Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- Guentchéva, Z. (1994) « Imparfait, aoriste et passé simple : confrontation de leurs emplois dans des textes bulgares et français », *Études cognitives : Sémantique des catégories de l'aspect et du temps* 1, Warszawa : Académie des Sciences de Pologne, 163-182.
- Guentchéva, Z. (2003) « Pourquoi y a-t-il un imparfait perfectif en bulgare ? » in W. Banyś, L. Bednarczuk, K. Polański (eds) *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanisław Karolak*, Katowice : Oficyna Wydawnicza "Edukacja", 211-224.

- Guillaume, G. (1929/1970) *Temps et verbe*, Paris : Champion.
- Imbs, P. (1960) *L'emploi des temps verbaux en français moderne ?*, Paris : Klincksieck.
- Ivanchev, Sv. (1971). *Проблеми на аспектуалността в славянските езици*, София: Българска Академия на Науките.
- Kamp, H. et Ch. Rohrer (1983) « Tense in texts », in R. Bauerle, Ch. Scharze et A. von Stechow (éds) *Meaning, use and interpretation of language*, Berlin : De Gruyter, 250-269.
- Kleiber, G. (2003) « Entre les deux mon cœur balance, ou l'imparfait entre aspect et anaphore », *Langue Française* 128: 8-19.
- Labeau, E. (2005) « Mon nom est narratif : imparfait narratif », *Cahiers Chronos* XIV: 79-102.
- Le Goffic, P. (1995) « La double incomplétude de l'imparfait », *Modèles linguistiques* XVI (1): 133-148.
- Maire-Reppert, D. (1995) *Représentation des valeurs sémantiques de l'imparfait français en vue d'un traitement informatique*. Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne.
- Maslov, Ju. S. (1954) « Имперфект глаголов совешенного вида в славянских языках », *Вопросы славянского языкознания* 1: 68-138.
- Maslov, Ju. S. (1959) « Глагольный вид в современном болгарском литературном языке (Значение и употребление) », in S. B. Bernštejn (ed) *Вопросы грамматики болгарского литературного языка*, 157-312, Москва : Издательство Академии Наук СССР.
- Molendijk, A.L. (1990) *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam : Rodopi.
- Molendijk, A.L. (1996) « Anaphore et imparfait : la référence globale à des situations présupposées ou impliquées », *Cahiers Chronos* 1: 109-123.
- Muller, Ch. (1966) « Pour une étude diachronique de l'imparfait narratif », in *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse pour le trentième anniversaire de 'Bon Usage'*, Gembloux : Duculot, 253-269.
- Riegel, M., J.-Ch. Pellat et R. Rioul (1999) *Grammaire méthodique du français*, Paris : P.U.F.
- Tasmowski-De Ryck, L. (1985) « L'imparfait avec et sans rupture », *Langue française* (La pragmatique des temps verbaux) LXVII: 59-77.
- Tasmowski-De Ryck, L. et W. De Mulder (1998) « L'imparfait est-il un temps méronomique ? », in S. Vogelee, A. Borillo, C. Vettters et M. Vuillaume (éds) *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve : Peeters, 171-189.
- Vet, C. (2005) « L'imparfait : emploi anaphorique et emplois non anaphoriques », *Cahiers Chronos* XIV: 33-44.
- Vettters, C. (1996) *Temps, aspect et narration*, Amsterdam : Rodopi.
- Vettters, C. (2003) « L'aspect global : un effet secondaire d'un contenu procédural ? », *Cahiers Chronos* 11, Rodopi : Amsterdam, 113-131.
- De Vogüé, S. (1999) « L'imparfait aoristique, ni mutant ni commutant », *Cahiers de praxématique* 32: 43-69.
- Willmet, M. (1997) *Grammaire critique du français*, Paris et Bruxelles : Hachette et Duculot.